

# Soutenir la parentalité au quotidien

Vous accueillez des enfants vous êtes formés et continuez à acquérir des connaissances et des compétences tout au long de votre vie. Professionnel de la petite enfance vous disposez des atouts pour accompagner et soutenir les parents dans la découverte et l'exercice de leurs nouvelles fonctions. Parce qu'être parent peut parfois nécessiter l'écoute d'un professionnel en tant qu'assistant maternel et/ou auxiliaire parental vous êtes en mesure d'y répondre. Une formation pour cerner les contours de la parentalité d'aujourd'hui afin d'accompagner au mieux.

## Objectif(s)

Cerner les enjeux de la parentalité afin de soutenir les familles dans leur rôle auprès de l'enfant.

## Objectifs pédagogiques

- Analyser le poids des représentations en jeu dans la parentalité et dans les relations entre professionnels et familles.
- Mettre en lien ses orientations éducatives et pédagogiques avec les huit principes de la charte de soutien à la parentalité.
- Adapter ses pratiques professionnelles au regard des facteurs favorables à la valorisation des compétences parentales.
- Orienter si nécessaire les familles vers les lieux et les professionnels adéquats.

## Public concerné et pré-requis

- Assistant(e) Maternel(le)
- Assistant(e) Parental(e)
- Autre Professionnel(le) de la Petite Enfance

**Aucun prérequis**

## Contenus

- Les mutations de la structure familiale et leurs différents modes de vie.
- Les processus de parentalité.
- Les principales fonctions parentales et leurs rôles dans le développement de l'enfant.
- La charte de soutien à la parentalité\*.
- La complémentarité des rôles du professionnel et des familles.
- Les outils et les valeurs fondamentales d'accompagnement à la parentalité.

\* Arrêté du 9 mars 2022 portant création d'une charte nationale de soutien à la parentalité.

NOR : SSAA2207413A – ELI – JORF n° 0060 du 12 mars 2022 – Texte n° 35

## Financement

- Financé par l'APNI / Iperia dans le cadre du Plan de développement des compétences (58h annuelles pour les AM et les AP)
- Ou financement personnel

## Certification

Module 2/3 – Bloc de compétence 04.02 – Projet d'accueil et accompagnement personnalisé de l'enfant – Code : RNCP37795BC04 – Certificateur : CERTIFICATION & COMPETENCES – Date d'enregistrement : 19-07-2023

## Pourquoi choisir Planète Enfance ?

Planète Enfance propose des formations spécialisées à destination des professionnels de la petite enfance, s'appuyant sur une pédagogie active, des contenus actualisés et une approche bienveillante. L'objectif est de développer des compétences opérationnelles, directement mobilisables dans les situations professionnelles du quotidien.

## Prochaines sessions

**Durée** : 14 heures **Jours** : 2 jours

**Tarif** : Financement individuel : 250€

- Assistant Maternel - Assistant Parental : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles pour les salariés du particulier employeur en activité)
- Financement OPCO : nous consulter

[Consulter les dates et villes](#)

[Demande de contact](#)

[Demande de devis](#)

[Demande d'inscription](#)

## Sessions

Mis a jour le 03/07/2026

<b>Departement</b> <input type="text" value="Departement"/> ▼	<b>Ville</b> <input type="text" value="Ville"/> ▼	<b>Date</b>	<b>Inscription</b>
Morbihan (56)	Auray	Les samedis 7 et 14 novembre 2026	<a href="#">S'inscrire</a>
Finistère (29)	Saint-Pol-de-Léon	Le jeudi 3 et vendredi 4 décembre 2026	<a href="#">S'inscrire</a>
Téléformation (à distance)	Téléformation	Les samedis 21 et 28 novembre 2026	<a href="#">S'inscrire</a>

Vous ne trouvez pas la date / formation qui vous convient, contactez-nous pour monter la session.

Dernière modification le 3 juillet 2026 à 15h21

---

139 Av. Jean Jaurès, 75019 Paris  
A votre écoute au 01 49 88 43 69  
[contact@planete-enfance.com](mailto:contact@planete-enfance.com)